

LA « RESPONSABILITÉ » DE LA COMMUNICATION SPÉCIEUSE, DE L'OPPORTUNISME ET DU MACHIAVÉLISME

La quasi-unanimité des organisations syndicales avait compris que la direction aimait à choisir celle avec qui elle souhaitait dialoguer, comme en avait témoigné [le constat intersyndical suivant datant de février 2022](#). Le SICTAME-UNSA rend hommage aux organisations CFE-CGC, CAT et FO de ne pas participer à la concertation organisée discrétionnairement par la direction au périmètre qu'elle voulait imposer.

On se demande dès lors [à quoi pouvait bien servir la demande de négociation d'une autre organisation syndicale datée du 11 octobre et la réponse miraculeusement immédiate de la direction](#) alors que [le communiqué de presse du 10 octobre de TotalEnergies](#) en révélait bien plus ? Certes, par rapport audit communiqué de presse, la réponse de la direction évite de s'infliger la lecture d'envahissants et généreux adjectifs d'autosatisfaction de la Société (« *état d'esprit constructif et ouvert* », « *sa position engageante et positive* », « *TotalEnergies a la volonté que les collaborateurs soient prioritaires dans le partage de la valeur* ») dont la multiplication suffit à discréditer le contenu ou que des faits simples réfutent aisément.

« **TotalEnergies a la volonté que les collaborateurs soient prioritaires dans le partage de la valeur** ». S'il s'agit des collaborateurs, c'est que les intérimaires ou les prestataires sont concernés. Sinon le communiqué aurait employé le terme *salariés*. Les annonces avec tambours et trompettes de

- rachat d'actions (avant même le [28 septembre 2021](#)) prolongé ou accru régulièrement depuis, dividende en croissance régulière ([10 février 2022](#)), dividende exceptionnel ([28 septembre 2022](#)), pour les actionnaires ;
- pour les clients, différents rabais annoncés régulièrement depuis [le 9 février 2022](#) sur le prix des carburants, source de procédures judiciaires engagées ou à venir de concurrents et destinées, avec la complicité du gouvernement, à éviter une taxation ou un prélèvement sur les superprofits ;

Depuis le début de l'année, TotalEnergies est engagé auprès de ses clients en France pour faire face à la hausse des prix des carburants en mettant en place plusieurs mesures d'aide et de solidarité pour leur pouvoir d'achat :

- le 14 février : une remise de 10 cts/litre dans ses stations-service en zones rurales,
- le 1^{er} avril : une remise de 10 cts/litre dans l'ensemble de ses stations-service,
- le 1^{er} juillet : une remise 12 cts/litre dans toutes ses stations-service d'autoroutes.

ont précédé de loin l'annonce sibylline et ambiguë aux salariés de [« je pense que vous ne serez pas déçus » du 4 octobre sur WAT](#).

La simple chronologie des annonces de la Compagnie témoigne donc que les salariés ne constituent que la variable d'ajustement pour la direction générale. Quant à la priorité des actes en leur faveur, ceci fait longtemps que l'on sait qu'il s'agit d'une chimère. La preuve encore aujourd'hui. Et au fait, que prévoit la direction générale pour les collaborateurs non-salariés (les prestataires) ? A moins que TotalEnergies n'emploie, là aussi, un mot pour un autre...

Là où **le communiqué de presse du 10 octobre** est à la fois révélateur, insidieux et donc instructif sur la pensée et l'arrière-pensée de la direction générale : le fait qu'il prétend

« **démontrer** » que la « **rémunération moyenne des opérateurs du raffinage de TotalEnergies en France** » y est divulguée au niveau de « **5 000 € bruts par mois, y compris intéressement-participation** ».

D'abord, **la notion de rémunération n'est définie ni dans le code du travail, ni nulle part : sa définition dépend du seul émetteur.** À l'instar de l'expérience passée, TotalEnergies n'est jamais claire sur ses définitions, préférant laisser le flou pour les changer en cours de route (« *on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment* », cardinal de Retz). Que vaut donc sa « *démonstration* » ? Sans conteste, celle de l'opportunisme désormais légendaire de ses statistiques. On appréciera la mention du « *y compris intéressement participation* » pour laisser croire au lecteur ignorant (volontairement ou non) qu'il n'y a que le salaire et l'intéressement participation en plus du salaire...

Si l'on en croit le Bilan social individuel (BSI) produit par la direction (et on a tort), **la rémunération inclut, outre l'intéressement et la participation, les abondements des PEGT, PERCOL, PERO, les 5 actions gratuites et la décote de 20% (ce qui est une honte) de l'ACRS, les cotisations employeur à la prévoyance et au PERO ainsi que l'indemnité transport.** Comparez ces 5 000 € mensuels avec votre BSI.



Bien évidemment, **ce qui est également omis dans ce 5 000 € « moyen »** donné en pâture à une presse vorace en chiffres pour interpréter leur rôle fréquent de chiens savants, **ce sont les heures supplémentaires et les conditions de travail (travail de nuit, quart, risques sur la santé et la sécurité).**

Mais même lorsqu'un journaliste tente plus ou moins maladroitement d'intégrer ces éléments, comme [l'article du 10 octobre en lien ici le montre](#), il tombe dans les pièges les plus grossiers de la direction

- en évoquant au mieux de manière peu claire (parce que se soumettant aux chiffres de la direction) à la moyenne, alors que toute personne un minimum avertie (la direction l'est parfaitement) sait qu'une **moyenne de « rémunération » ne veut rien dire, mais qu'il faut prendre la médiane**, c'est-à-dire le niveau qui sépare les 50 % des salariés concernés les moins dotés des mieux dotés, bien inférieure à la moyenne qui ne reflète en rien la réalité (explication sur [la page dédiée de la Finance pour tous](#)) ;
- en osant **citer en conclusion, dans un incroyable gloubi-boulga mélangeant les dividendes sur les parts de fonds d'actionariat salarié (y compris les actions gratuites et les salariés internationaux !)** : « *Et enfin, leurs gains sur les actions Total puisqu'ils détiennent 7% du capital, plus que Blackrock, 1er actionnaire privé* ». [La dernière communication du SICTAME du 10 octobre 2022](#) a montré la duperie que constitue ce sophisme utilisé par la direction que les journalistes en question ont repris tel quel : paresse, incompétence, duplicité, servilité ?

Un autre article de presse du 11 octobre tente tout aussi maladroitement de dégager le vrai du faux en allant à la pêche aux informations sans réellement défier les chiffres de TotalEnergies et leur caractère opportuniste. On y apprend juste qu'il y a 2053 opérateurs de raffinerie. Et l'article de **citer**

fièrement le bilan social... de l'UES AGSH pour justifier les chiffres de la direction relatifs aux opérateurs de raffineries ! Quelle triste plaisanterie !

Dès lors, **pourquoi la direction générale se gênerait-elle à ne pas sortir ses chiffres opportunistes et sans substance ?** Ce ne sont pas les journalistes *mainstream* qui les défieront ! Ils se contenteront au mieux de gratouiller autour... parfois même de bonne foi ! *No risk policy* qu'elle dirait...

Mais pourquoi s'arrêterait là la perversion, se drapant dans la toge de la « responsabilité » ? Un [autre article de presse du 11 octobre 2022](#) : **le chœur hypocrite des dominants qui, soudain, s'inquiète opportunément du sort des très mal lotis pour défendre leurs intérêts de dominants.** Cette **manipulation est si ancienne et grossière qu'on est toujours surpris de son succès.** Elle fut utilisée par exemple peu avant 1789 par la noblesse de robe, les parlementaires de l'époque, pour préserver ses privilèges que le Roi tentait de remettre en cause. On connaît la suite.

réquisitions. Et il y a un autre argument qui pourrait porter auprès de Français qui ne supportent pas les injustices et les privilèges. TotalEnergies a fait connaître le salaire moyen des salariés des raffineries : 5000 euros mensuels, 7000 euros de prime annuelle et des augmentations supérieures à l'inflation. Ce sont ceux-là qui prennent le pays en otage de leurs revendications. Et qui est pris en otage ? C'est l'aide-soignante à 1500 euros mensuels qui a besoin de sa voiture pour travailler, ce sont ces travailleurs qui après être menacés dans leur pouvoir d'achat sont menacés dans leur emploi. En un mot, l'exécutif peut résister à cette crise s'il parvient à convaincre qu'il oppose la France qui bloque à la France qui bosse.

[Semblant avoir oublié le passé](#), le gouvernement découvre les services prioritaires : [pompiers](#), [services de santé](#), [forces de l'ordre](#), [transports en commun](#), ... [Les taxis ne semblent pas s'oublier dans cette liste...](#)

Bref, que d'hypocrisie, de grossières manipulations et désormais d'exacerbation de tensions qu'ont causées l'obstination du PDG à refuser toute négociation depuis juin, afin de compenser la perte de salaire induite par l'inflation ! Et ce, comme arguait le PDG en comité européen de juin 2022, sous couvert du monétarisme soudain de la Banque centrale européenne, afin d'éviter un dérapage de l'inflation. Comme c'est étrange, quand les dividendes s'envolent, le risque d'inflation (et pas seulement des prix à la consommation) n'est jamais évoqué !

Et manifestement, les disciples de l'économie de marché n'ont pas été choqués par les entraves aussi énormes à la « *concurrence libre et non faussée* » que constituent les rabais de TotalEnergies sur les carburants. Tout ça pour éviter la taxation des superprofits... Une autre « *démonstration* » de l'élasticité des principes de la direction générale.

Finalement, voici, M. le Président ce dont vous êtes finalement « *responsable* » : la [division des fournisseurs indépendants de carburants](#), des syndicats (domaine d'expertise traditionnel de la DRH, pour lequel le niveau de compétence requis est bas, il est vrai), des salariés et des Français dans un contexte déjà difficile pour eux. Certes pas pour vous. Mais peut-être, est-ce une étape nécessaire à vos objectifs : transformer la Compagnie en une société purement financière, comme la Compagnie

Française des Pétroles (CFP) l'était à ses origines et dans son esprit ? [Objectif qu'eut un de vos prédécesseurs Serge Tchuruk](#), peu après avoir pris les rênes d'Alcatel...

Vous comptez peut-être sur les réquisitions par l'État (sous réserve des procédures judiciaires qui ne manqueront pas) pour résoudre les problèmes que vous avez générés par la « *procrastination irresponsable* », cause des « *grèves préventives* » (élément de langage contre élément de langage stéréotypé). Vous aurez alors besoin une nouvelle fois de l'État dont vous prétendez si bruyamment vouloir vous dispenser. En ayant contribué ainsi à diviser les Français, n'affaiblissez-vous pas à la fois l'État, la Nation et la France ? Il est vrai que d'autres grands patrons français l'ont déjà fait à une plus large échelle ([filière turbines Alstom cédée à General Electric](#), [Lafarge](#),...).

Enfin, n'auriez-vous pas ainsi « *démontré* » que vous n'étiez intéressé que par les formes visibles du pouvoir, sous couvert des intérêts à courte vue de la Compagnie et de principes trop élastiques pour être désormais crédibles ?

Malgré leur brio intellectuel, Machiavel et le cardinal de Retz eurent des carrières politiques qui *in fine* échouèrent... Faut-il encore le rappeler ?